

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 13 juin 2023 à 13h30

Au palais de justice de BOBIGNY (93) 173 avenue Paul Vaillant Couturier, Salle n° 1

EN UN SEUL LOT

Un immeuble sis à **VILLETANEUSE (93430)**

21 allée Prosper Gigot

Cadastré section U numéro 80, lieudit « 21 allée Prosper Gigot » pour une contenance 00 are 80 centiares, section U numéro 38, lieudit « 21 allée Prosper Gigot », pour une contenance 02 ares 78 centiares.

Une PROPRIÉTÉ comprenant suivant procès-verbal de description dressé par Me Stéphanie ROBILLARD, Commissaire de Justice Associé à ROSNY SOUS BOIS (93), en date du 16 novembre 2021 :

- Au rez-de-chaussée : hall d'entrée, cuisine, WC, salon, escalier menant à l'étage
- À l'étage : palier et couloir de distribution, dégagement, quatre chambres avec placards, salle d'eau avec WC, escalier menant aux combles
- Combles : salon avec cuisine ouverte, salle d'eau avec WC, chambre

Terrain entièrement carrelé avec des constructions en rez-de-chaussée :

- Un **LOGEMENT** comprenant une pièce principale avec cuisine, salle d'eau en enfilade
- Un **LOGEMENT** comprenant une pièce principale et une salle d'eau avec WC

À gauche de la maison, un abri en béton comprenant deux pièces.

GARAGE

Le tout d'une superficie habitable de 128,74 m². Selon même PV, les lieux sont occupés.

Cette vente a lieu à la requête du **CRÉDIT IMMOBILIER DE FRANCE DÉVELOPPEMENT (CIFD)**, venant aux droits du **CRÉDIT IMMOBILIER DE FRANCE - ÎLE DE FRANCE** par suite d'une fusion-absorption en date du 1^{er} mai 2016 (assemblée générale extraordinaire en date du 21 avril 2016), Société Anonyme au capital de 124.821.703,00 €, immatriculée sous le numéro 379 502 644 au registre du commerce et des sociétés de PARIS, dont le siège social est sis 26/28 rue de Madrid 75008 PARIS, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux en exercice domiciliés en cette qualité de droit audit siège, ayant pour Avocat **Maître Myriam CALESTROUPAT**, Avocat Associé de la SCPA CALESTROUPAT - THOMAS & Associés, Avocat Associé au Barreau de la Seine Saint Denis.

MISE À PRIX : 80.000 € (QUATRE VINGT MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 8.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à MONTREUIL SOUS BOIS, le 24 avril 2023, par l'avocat poursuivant, Signé Maître Myriam CALESTROUPAT

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : ▶ À Maître Myriam CALESTROUPAT, Membre Associé de la SCPA CALESTROUPAT-THOMAS & Associés, Avocat, 8 ter Boulevard Henri Barbusse (93100) MONTREUIL, TEL. 01.48.58.17.06, mail : cabinet@fgtavocats.com, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente ▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 22/00451) ▶ Sur INTERNET : www.licitor.com www.avoventes.fr

Sur les lieux pour visiter le **jeudi 1^{er} juin 2023 de 16h30 à 17h00**